

Service Habitat Jeunes Brive



Livret d'Accueil



Résidence Henri Bassaler
32 Rue Clément Ader
19100 BRIVE

Tél : 05.55.17.40.00
shaj@brive.fr





Le Mot du Maire

Géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Brive, le Service Habitat Jeunes a pour principales missions l'hébergement et l'accompagnement.

Il n'est pas toujours facile de débiter dans la vie : trouver un emploi, un logement, financer une formation, sont autant de difficultés que rencontrent de nombreux jeunes aujourd'hui. Le Service Habitat Jeunes est là pour apporter une solution aux salariés, apprentis, stagiaires, étudiants ou demandeurs d'emploi, de 16 à 30 ans, qui ne sont pas encore complètement autonomes.

Structure fondamentale de l'action municipale en faveur de la jeunesse, le Service Habitat Jeunes fournit bien plus qu'une simple solution de logement. Il est également là pour vous accompagner dans vos démarches quotidiennes, qu'elles soient administratives, budgétaires, professionnelles, ou encore sociales (recherche de logement, aides, impôts, insertion professionnelle, santé,...).

Ce livret d'accueil contient toutes les informations nécessaires à votre séjour dans la résidence, n'hésitez pas à le lire attentivement. Le personnel est également à votre écoute pour répondre à vos besoins ou vous conseiller.

Je vous souhaite donc la bienvenue à la Résidence Henri Bassaler, où, je l'espère, vous allez passer d'agréables moments.

Frédéric SOULIER

Maire de Brive

Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive



La Charte de l'UNHAJ

Chaque signataire exerce une volonté politique par laquelle il s'engage à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques faisant des jeunes des acteurs reconnus de la vie et du développement d'un territoire. Chaque signataire s'engage à faire émerger, dans une collaboration permanente avec tous ceux dont c'est la responsabilité le constat des désirs, des besoins et des attentes des jeunes dans tous les domaines où se construit leur développement social et professionnel.

Chaque signataire forge avec ses partenaires et avec les jeunes les réponses diversifiées utilisant habitat, emploi, culture, mobilité, bien-être, formation, loisirs non seulement dans leur valeur d'usage, mais également dans les effets sociaux qu'ils produisent. Il s'attache ainsi à satisfaire en même temps aux besoins et aux attentes énoncées par les jeunes et à leur exigence, même muette, de considération et de légitimité. Chaque signataire assure la gestion de projets ainsi conçus, et assume ce faisant la confrontation entre volonté politique, exigence pédagogique et construction économique. Chaque signataire participe en retour à la réflexion permanente menée avec ses partenaires, et fait ainsi évoluer analyses, stratégies et projets.

Présentation

Le Service Habitat Jeunes de Brive est une structure gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de Brive.

Il regroupe plusieurs établissements visant à promouvoir et gérer toute œuvre se proposant d'accueillir et de loger temporairement des jeunes, en mettant à leur disposition les moyens et les services favorisant directement ou indirectement leur insertion dans la vie sociale et professionnelle.

Objectifs

Le Service Habitat Jeunes de Brive s'intègre dans un projet en partenariat avec l'URHAJ et réalise l'ensemble des missions suivantes :

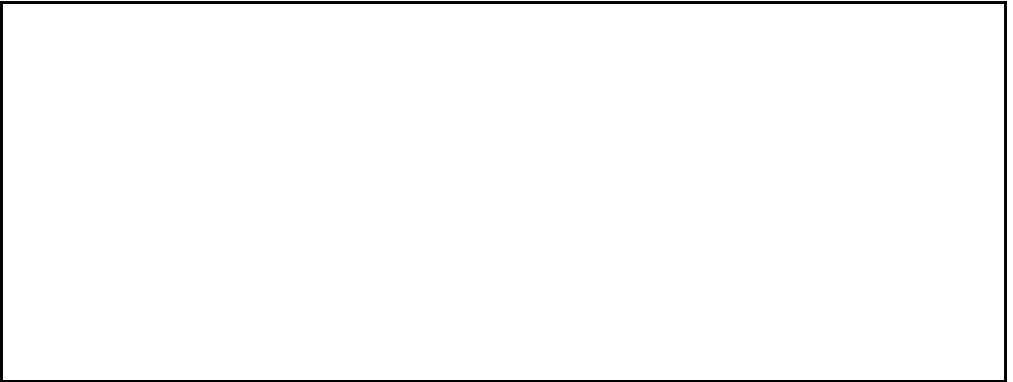
- Effectuer des diagnostics de la situation des territoires et des besoins des jeunes en matière de logement, et construire, dans une dynamique partenariale, des solutions pour y répondre ;
- Mettre en œuvre une gamme diversifiée de réponses logement : assurer des missions d'information, d'accompagnement et d'orientation dans l'accès à un logement indépendant, et gérer un parc de logements diversifié ;
- A travers une approche globale et une démarche d'éducation populaire, travailler sur tous les leviers qui permettent aux jeunes d'accéder à l'autonomie : accès à l'emploi sous différentes formes, alimentation, citoyenneté et accès aux droits, mobilité (accès au permis de conduire par exemple), santé, etc.
- Développer des projets qui créent les conditions d'une mixité entre les différentes situations de jeunesse.

Le CCAS

Président du CCAS : M. SOULIER

Vice-Président du CCAS : M. TRONCHE

Directrice du CCAS : Mme DELIVET



Le Service Habitat Jeunes

Direction : NOAILLETAS Cédric

Animation et accompagnement socio-éducatif : FUGUET François, ROL Céline, DRUNET Emilie

Administration, comptabilité : LACHAUD Hervé, OURCIVAL Gisèle, TRIA Myriam

Maintenance : GULTEKIN Bunyemin

Cuisiniers : KREMPFF Gilles, RIGOBERT Jérôme, RAGUIDEAU David

Entretien et restauration : JANICOT Solange, PAULY Elodie

Agent polyvalent de sécurité et d'accueil : GROS Daniel, MOUFRIH Hicham, PAGES Philippe

Conditions d'Admission

L'accès dans les logements gérés par le Service Habitat Jeunes de Brive est soumis aux conditions suivantes :

- Etre âgé de 16 à 30 ans. Pour les mineurs, la démarche doit être accompagnée et signée par un représentant(e) légal(e) ;
- Avoir un projet socioprofessionnel : emploi, apprentissage, formation professionnelle, stage, recherche d'emploi (sous réserve d'accepter le parcours résidentiel mis en place par l'équipe socioéducative), étudiant(e) et scolaire.
- Percevoir une rémunération suffisante ou disposer d'une solvabilité minimum garantie.

Ces conditions demeurent de votre arrivée à votre départ. Vous devez signaler tout changement dans votre situation socioprofessionnelle.

Formalités d'entrée :

- Renseignements et pré-admission par courrier, téléphone et internet.
- Entretien préalable.
- Dossier d'admission complet : acceptation et signature du règlement de fonctionnement, signature du contrat de résidence, souscription d'un contrat d'assurance multi-risques habitation.

Départ de la résidence

- Le préavis de départ est de 15 jours.
- La chambre n'est considérée comme rendue qu'une fois l'état des lieux de départ signé et les clés rendues. La facturation sera arrêtée à ce moment précis.
- Le dépôt de garantie est restitué dans les deux mois suivant le départ à condition :
 - Que la chambre soit rendue propre.
 - Qu'il n'y ait pas de dégradations.
 - Que le résident soit à jour de ses paiements.

Résidence

- 64 chambres individuelles meublées de 11 m², conventionnées APL avec douche et WC, penderie, bureau, chaise.
- La redevance mensuelle comprend : le petit déjeuner, le kit literie hebdomadaire, l'eau, l'électricité, le chauffage, l'accès wifi.
- Personnes à mobilité réduite : accessibilité totale de l'établissement par ascenseur, 2 chambres adaptées.
- Résidence sécurisée, personnel présent 24h/24.

Services

- Buanderie en accès libre : lave-linge, sèche-linge, table et fer à repasser.
- Salle de musculation
- Salon partagé : TV, journaux, ordinateur, jeux de société, tennis de table.
- Cuisine partagée.
- Garage à vélo sécurisé avec possibilité de prêt.
- Parking gratuit dans la limite des places disponibles.

Votre logement

- L'entretien doit être régulier et reste à la charge du résident :
 - Les draps sont à changer chaque semaine auprès du personnel d'entretien.
 - Un aspirateur et un kit de nettoyage peuvent être empruntés si besoin.
 - Pour les poubelles, pensez au tri sélectif ! Des containers extérieurs sont disponibles.
- Le résident est tenu de signaler tout problème dans son logement (fuite, dégradation...) pour intervention du personnel de maintenance.

Actions Socio-Educatives

Le Service Habitat Jeunes a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes qu'il accueille. Un parcours résidentiel est co-construit avec le jeune, adapté à ses besoins et à ses attentes.

Le SHaJ propose des actions collectives et individuelles aux jeunes, dans divers domaines tels que le logement, la restauration, la santé, l'emploi, les loisirs...

- Citoyenneté : Conseil de Vie Sociale, Droits et devoirs du citoyen, Bénévolat, monde associatif...
- Logement : Accueil, information, orientation, aide à la recherche de logement (ateliers, visites...), intermédiation locative...
- Socio-Professionnel : Aide à la rédaction de CV, lettre de motivation, partenariat avec la Mission Locale, la Cité des Métiers...
- Sport & Loisirs : Soirées jeux de société, films, foot en salle, running, ski...
- Alimentation : Repas à thème (cuisine antillaise, spécialités régionales...), Atelier du Chef...
- Mobilité : Prêt de vélo, prévention routière ...
- Budget et Administratif : Accès aux droits (CAF, Locapass, Mobili Jeune...), aide au budget, déclaration d'impôts...
- Culture et Patrimoine : Théâtre, concert, découverte du territoire (villages, châteaux, marché de pays)...
- Santé : Accès aux droits (sécurité sociale, mutuelle, CMU...), ateliers thématiques...
- Environnement : Sensibilisation aux économies d'énergie, tri sélectif...

Restauration

Salle de restauration :

- Forfait demi-pension obligatoire utilisable à la convenance du résident. Repas supplémentaires possibles.
- Réservation des repas du week-end avant le vendredi midi.
- Menus affichés à l'avance : repas diététique et préparé sur place tous les jours 7j/7 samedis dimanches et jours fériés.
- Le repas se compose d'une entrée, d'un plat, d'un laitage ou d'un fromage, d'un dessert ou un fruit, café. Pas de substitution dans la composition du repas.
- Petit-déjeuner : de 6h15 à 8h30 du lundi au samedi, de 8h à 10h le dimanche.
- Repas de 11h30 à 13h30 et de 19h à 20h. Un plateau peut être réservé en cas de contraintes professionnelles ou personnelles.



Cuisine partagée :

- Cuisine tout équipée : réfrigérateur, congélateur, plaques vitrocéramiques, four, four micro-ondes, ustensiles...
- Accessible de 09h00 à 23h00.

Vie pratique

Bien dans mon quartier, bien dans ma ville,
bien dans mon projet

Le service socio-éducatif est là pour vous faire découvrir et partager les richesses de notre ville et de son Pays.



Grace à nos partenariats divers et variés avec le monde associatif et institutionnel, nous proposons de vous ouvrir les portes des différents clubs, associations et services locaux.



Adresses utiles

Mairie Place Jean Charbonnel
05.55.92.39.39

Logement

Caisse d'Allocations Familiales Place Jean Charbonnel
05.55.17.32.00

Maison de l'Habitat 1, avenue Léo Lagrange
05.55.74.08.08

Emploi et insertion

Centre Communal d'Action Sociale 22 Rue Berlioz
05.55.17.71.82

Mission Locale d'Insertion des Jeunes 8 avenue André Jalinat
05.55.17.73.00

Pôle Emploi Rue Ernest Comte
39.49

Santé

Assurance Maladie - CPAM 17 avenue Alsace Lorraine
36.46

Centre Hospitalier 2, Boulevard Docteur Verlhac
05.55.92.60.00

Mobilité

Libéo – Réseau Bus Place du 14 Juillet
05.55.74.20.13.

Gare SNCF 162, avenue Jean Jaurès
05.55.18.42.00

Loisirs, sport et culture

Médiathèque Place Charles de Gaulle
05.55.18.17.50

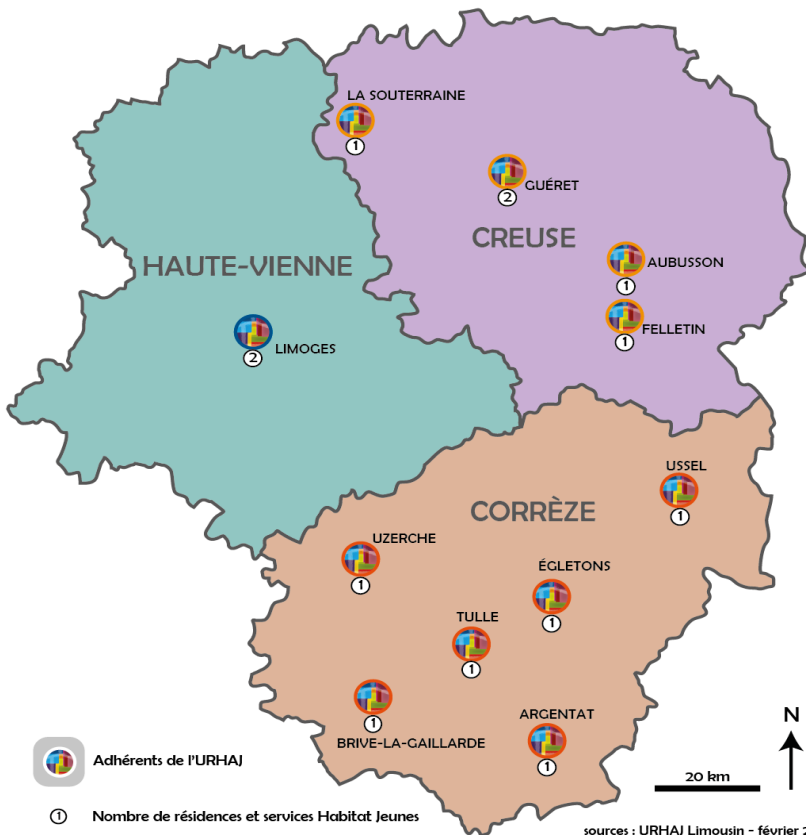
Centre culturel 31, avenue Jean Jaurès
05.55.74.20.51

Maison Municipale des Sports 8, avenue André Jalinat
05.55.23.32.34

Office de tourisme Place du 14 Juillet
05.55.24.08.80

L'Habitat des Jeunes en Limousin

Adhérents, résidences et services Habitat Jeunes en région Limousin



Autonomie

Mixité

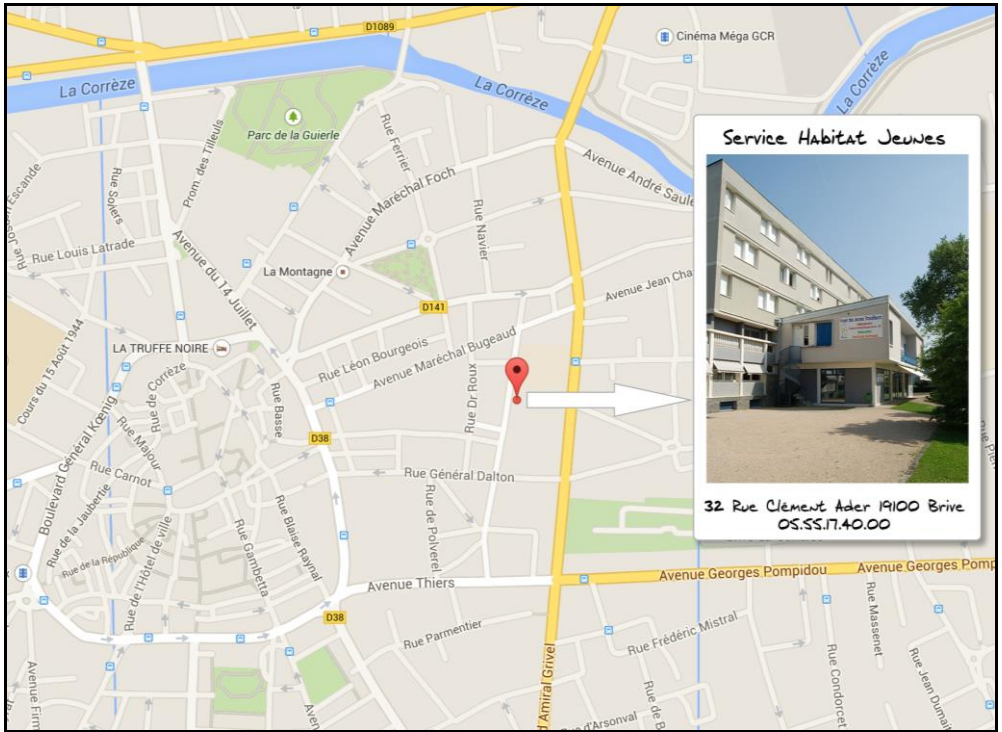
Logements

Médiation locative

Territoires

Mobilités

Plan d'accès



Nos partenaires

Ministère de l'écologie,
du développement
durable, des transports
et du logement
Ministère des
solidarités et de la
cohésion sociale

